

Étape 2: Plan budgétaire annuel (onglets gris)

Après avoir réfléchi sur les coûts engendrés par des études à McGill et la vie à Montréal, vous pouvez préparer votre plan budgétaire mensuel pour une année. Notez que la feuille est conçue pour couvrir les quatre années de votre diplôme.

- Au meilleur de votre connaissance, entrez vos frais universitaires, vos frais de subsistance et vos ressources financières pour une année universitaire. Si vous êtes incertain de vos frais de subsistance, référez-vous à l'étape 1 (le Guide budgétaire de l'étudiant universitaire prudent) pour plus d'information sur les frais de subsistance d'un étudiant vivant à Montréal.
- Lisez les notes et les instructions sous chaque en-tête pour obtenir des conseils sur la manière de remplir chacune des catégories de la feuille de calcul.
- Nouveau sur Excel? Voici comment vous pouvez remplir automatiquement les montants (c'est-à-dire au lieu d'entrer le loyer pour 12 mois individuellement):

1. Sélectionnez la cellule de départ et appuyez sur la touche F2 pour entrer en mode édition. Cliquez sur la cellule de destination et appuyez sur la touche F5 pour copier le contenu de la cellule de départ dans la cellule de destination.

Étape trois: **Aperçu du budget et de la dette** (onglet vert)

Comme vous fréquenterez l'Université McGill pendant plus d'une année, vous devez avoir un plan budgétaire global afin de financer vos études sur plusieurs années.

- Cette feuille de calcul est liée aux informations fournies dans les feuilles de calcul de la 1re à la 5e année et va calculer les montants pour vous, comme la dette par catégorie, année et total.
- Utilisez votre travail pour les Étapes 1 et 2 pour vous aider à estimer vos frais de scolarité, vos frais de subsistance et vos ressources (c.-à-d. sources d'argent) pour chaque année où vous prévoyez être à McGill. Votre situation peut changer d'année en année, vous pouvez donc utiliser les informations des Étapes 1 et 2 pour faire des prévisions, puis mettre à jour les chiffres dans les onglets des années individuels à mesure que votre situation change. En tant qu'étudiant, vous pouvez avoir différents montants et types de dettes que vous contractez chaque année d'études. Bien que les prêts gouvernementaux et étudiants ne nécessitent généralement aucun remboursement d'intérêts ou de capital pendant la période où vous êtes étudiant, les emprunts bancaires et d'autres types de dettes de consommation peuvent vous obliger à payer au moins (ou accumuler) des intérêts ou à effectuer un paiement mensuel minimum. Ces paiements peuvent devenir coûteux, donc si vous trouvez que votre dette est ingérable, veuillez consulter le www.mcgill.ca/studentaid/fr pour obtenir de l'aide. Notre bureau offre des conseils personnalisés pour la gestion de la dette et un [atelier \(514\) 393-7141](tel:514-393-7141) - DC BT/CSO